

BUDGETS PRIMITIFS 2021



Document de synthèse

Conseil communautaire du 8 avril 2021

préambule

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à ces obligations.

Les propositions budgétaires soumises à l'examen du Conseil Communautaire sont conformes à ce qui a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires.

La collectivité gère 4 budgets distincts :

- Le budget principal
- Le budget annexe du SPANC
- Le budget annexe de l'Aérodrome
- Le budget annexe de la ZA d'Évry

Le budget 2021 a été construit sur un fonctionnement normal des services en dehors de mesures susceptibles d'être prises au titre de la crise sanitaire (fermeture de sites, suspension de certaines activités...). Pour l'investissement, les inscriptions budgétaires reprennent des programmes inscrits au BP 2020, mais retirés par décision modificative suite à la demande de la Chambre Régionale des Comptes.

2021 est également l'année d'entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation. La CCYN percevra une fraction du produit net de la TVA en compensation de la perte du produit de la THRP

Les priorités du budget 2021

- Maintien des taux de fiscalité
- Pas de prélèvement de produit au titre de la GEMAPI
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Soutien à l'investissement par la reprise de projets
- Travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments intercommunautaires
- Renouvellement d'équipements (informatique, véhicule)

Balance générale du budget principal

Section de Fonctionnement

elle s'équilibre à 10 420 000 €, en baisse de 0,4% par rapport au BP 2020

Chap	Nature dépenses	CA	BP	Chap	Nature Recettes	CA	BP
011	Charges à caractère général	3 185 322,51	3 199 658,00	013	atténuations de charges	180 986,86	85 000,00
012	charges de personnel	2 774 308,65	3 000 000,00	70	produits des services	506 543,57	482 955,00
014	atténuation de produits	2 887 040,00	1 463 500,00	73	impôts et taxes	7 975 050,00	6 763 052,00
65	autres de charges de gestion	208 509,04	892 515,00	74	dotations et participations	1 764 177,78	1 716 950,43
66	Charge financière (intérêts)	78 299,34	70 351,17	75	autres charges de gestion courante	4 779,83	4 700,00
67	charges exceptionnelles	22 426,58	9 000,00	77	produits exceptionnels	75 135,51	0,00
67	charges exceptionnelles		933 476,74				
68	Dotations aux provisions		50 000,00				
	<i>Sous total</i>	<i>9 155 906,12</i>	<i>9 618 500,91</i>		<i>Sous total</i>	<i>10 506 673,55</i>	<i>9 052 657,43</i>
022	dépenses imprévues		600 000,00	002	excédent reporté	296 997,37	1 351 794,71
023	virement à la section d'investmt			042	opération d'ordre de transfert	18 008,77	15 547,86
	différences sur réalisations	50 000,00					
042	opération d'ordre de transfert	263 978,86	201 499,09				
	TOTAL	9 469 884,98	10 420 000,00		TOTAL	10 821 679,69	10 420 000,00

Section d'investissement : équilibrée à 2 378 115 €

Répartition des dépenses de fonctionnement par Fonction

Fonctions		F0		F1	F3	F2	F4	F4	F4	F5	F6	F6	F8	F8	F8	F9	total
Chapt	intitulé	01 non ventilable	moyens généraux	Sécurité	Culture	Sport scolaire	Sport autre	Jeunesse	Enfance	Social	Petite Enfance	services populat	Ordures ménagères	Eau/envirmt	Urbanisme	Economie	BP 2021
011	charges à caractère général		232 285,00		14 550,00	17 900,00		20 230,00	124 308,00	2 505,00	23 635,00	13 380,00	2 668 910,00	59 140,00	10 315,00	12 500,00	3 199 658,00
012	charges de personnel		897 718,00		94 420,00	10 328,00		87 055,00	995 792,00	7 491,00	225 069,00	148 146,00	89 720,00	275 990,00	168 271,00		3 000 000,00
65	charges de gestion courante		51 240,00	714 050,00	500,00				3 000,00	31 825,00			75 000,00	7 700,00	9 200,00		892 515,00
014	atténuations de produits	1 463 500,00															1 463 500,00
67	charges exceptionnelles	933 476,74							4 000,00				5 000,00				942 476,74
66	charges financières		2 720,16			3 553,04							29 082,93	28 165,75	2 531,90	4 297,39	70 351,17
68	dotations aux provisions	50 000,00															50 000,00
022	dépenses imprévues	600 000,00															600 000,00
042	opérations d'ordre entre section		19 700,15		805,77			343,00	3 947,28	157,16	528,00	4 798,56	91 029,48	70 373,72	4 862,41	4 953,56	201 499,09
	TOTAL	3 046 976,74	1 203 663,31	714 050,00	110 275,77	31 781,04	0,00	107 628,00	1 131 047,28	41 978,16	249 232,00	166 324,56	2 958 742,41	441 369,47	195 180,31	21 750,95	10 420 000,00
		4 250 640,05						1 238 675,28				415 557		3 595 292,19			

Principaux éléments à retenir

⇒ **Chapitre 011** : dépenses à caractère général pour le fonctionnement des services et des équipements : fluides, carburant, entretien des bâtiments, fournitures administratives et de petit équipement, frais d'affranchissement, contrats de maintenance, assurance..... Ce chapitre est en baisse du fait de la régularisation en 2020 de nombreuses charges à l'égard des communes membres non intégrées dans les charges rattachées 2019/2020 et également malgré la suppression de certaines activités en 2020 due à la crise sanitaire. Les budgets des services à la population (enfance, jeunesse, petite enfance) ont été maintenus à niveau constant par rapport au BP 2020. Néanmoins, ce chapitre se caractérise également par la hausse de certaines dépenses incompressibles : fluides, contrats de maintenances sur les bâtiments (alarmes, ascenseurs, extincteurs....) et sur les logiciels et matériels informatiques

⇒ **Chapitre 012** : Ce chapitre regroupe toutes les charges de personnel (salaires et charges, assurance statutaire, CNAS, médecine du travail) et prend en compte l'évolution de la carrière des agents et de leur rémunération (GVT) . Les agents en surnombre représentent la somme de 396 000 €. Ils sont désormais pris en charge par le CDG 89. Ce chapitre est en baisse en valeur réelle (hors prise en compte des charges rattachées négatives de 407 318,93 figurant au CA 2020). Les recrutements restent ciblés sur le remplacement de postes vacants (Responsable urbanisme et Directeur des Services à la population).

⇒ **Chapitre 014** : les attributions de compensation ont été révisées au 1^{er} janvier 2021 suite au transfert de la contribution au SDIS , FNGIR

⇒ **Chapitre 65** : indemnités et cotisations des élus, subventions (celle du CIAS est en diminution car en 2020, elle avait été versée pour 2 années : 2019 et 2020) et contributions versées aux organismes de regroupement dont le SDIS à compter du 1^{er} janvier 2021. Des admissions en non valeur sont provisionnées pour le service ordures ménagères à hauteur de 75 000 €

⇒ **Chapitre 66** : intérêts des emprunts et ICNE en baisse par rapport à 2020. l'arrivée à échéance de 2 emprunts contribue également à cette diminution

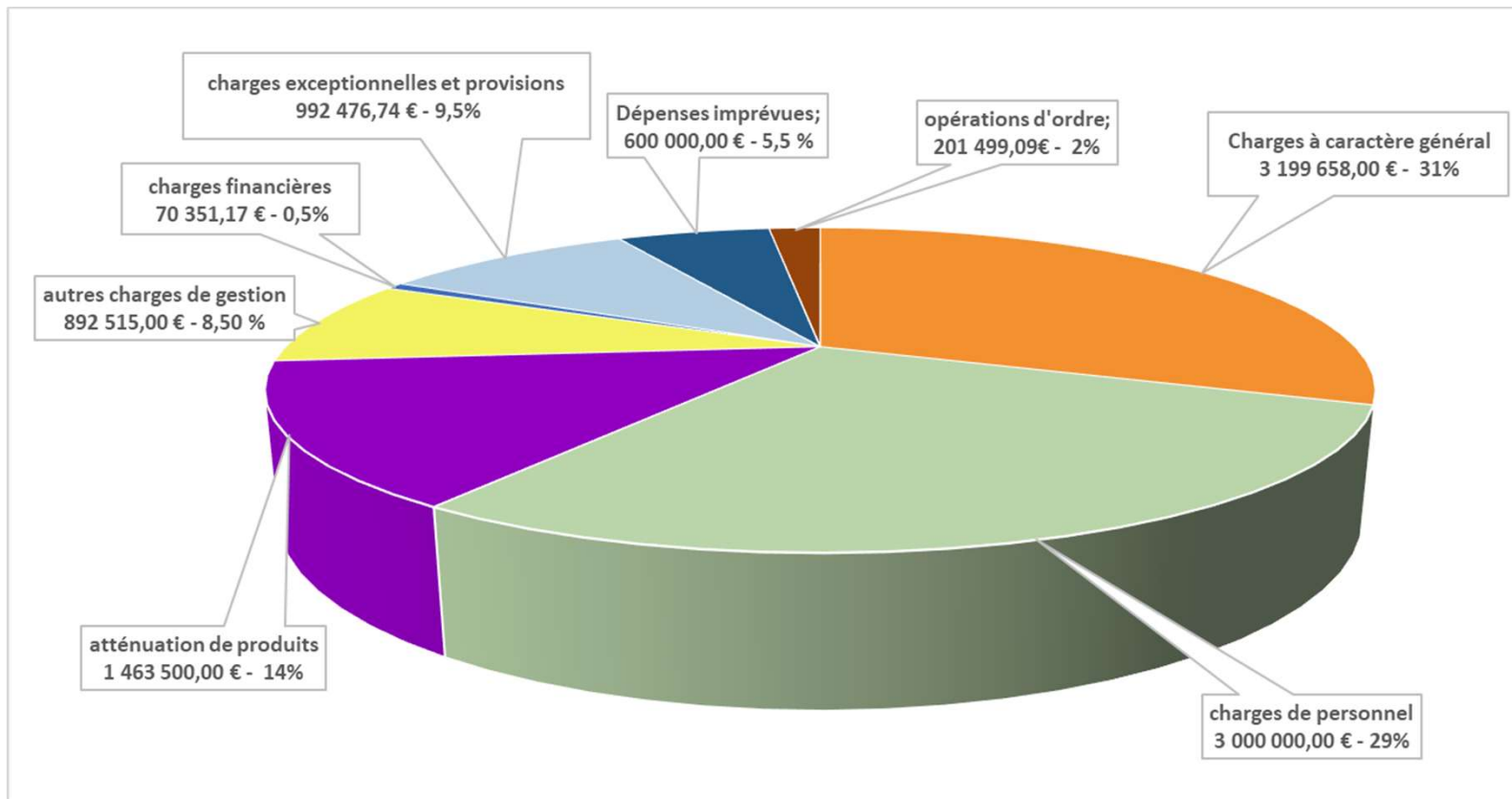
⇒ **Chapitre 67** : des annulations de titres sur exercices antérieurs sont provisionnés pour 9 000 € ainsi qu'une réserve non affectée en dépenses exceptionnelles pour 933 476,74 €

⇒ **Chapitre 68** : dotations aux provisions pour charges

⇒ **Chapitre 022** : dépenses imprévues non affectées pour 600 000 €

⇒ **Chapitre 042** : La somme inscrite à ce chapitre contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 201 500 €. Il s'agit d'une opération d'ordre.

dépenses de fonctionnement : 10 420 000 € répartition par chapitre

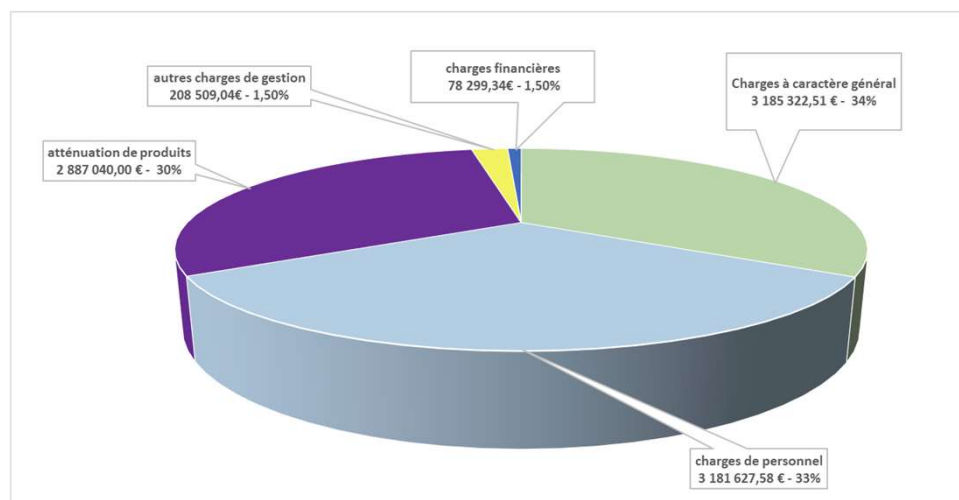


Comparatif : CA 2020/BP 2021

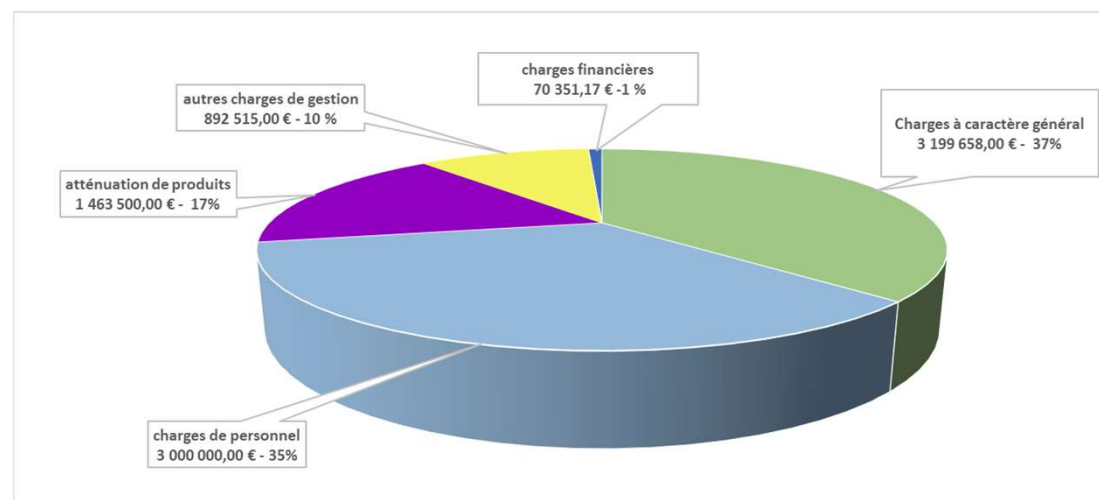
Dépenses Réelles de fonctionnement par chapitre

(hors opérations d'ordre, dépenses exceptionnelles et dépenses imprévues)

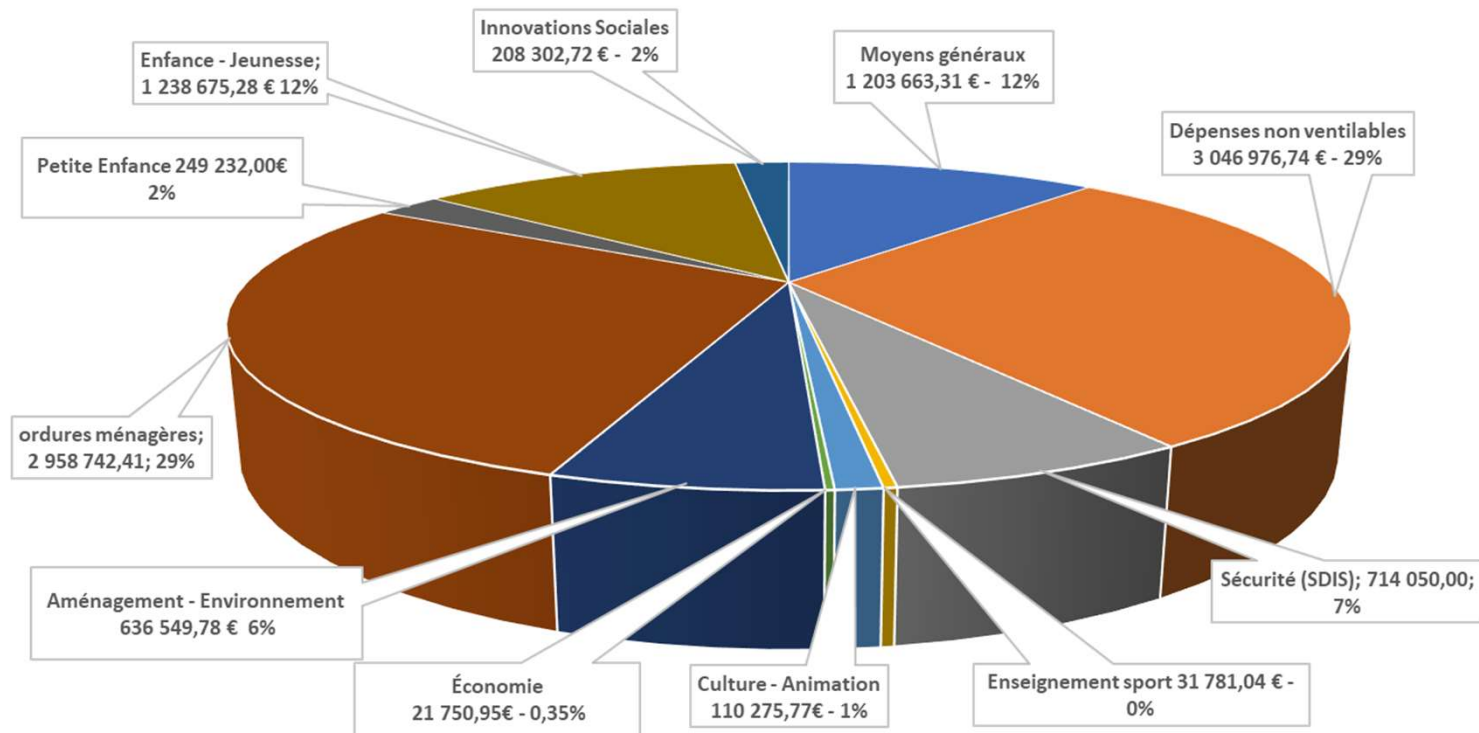
2020 : 9 540 798,47 €



2021 : 8 626 024,17 €



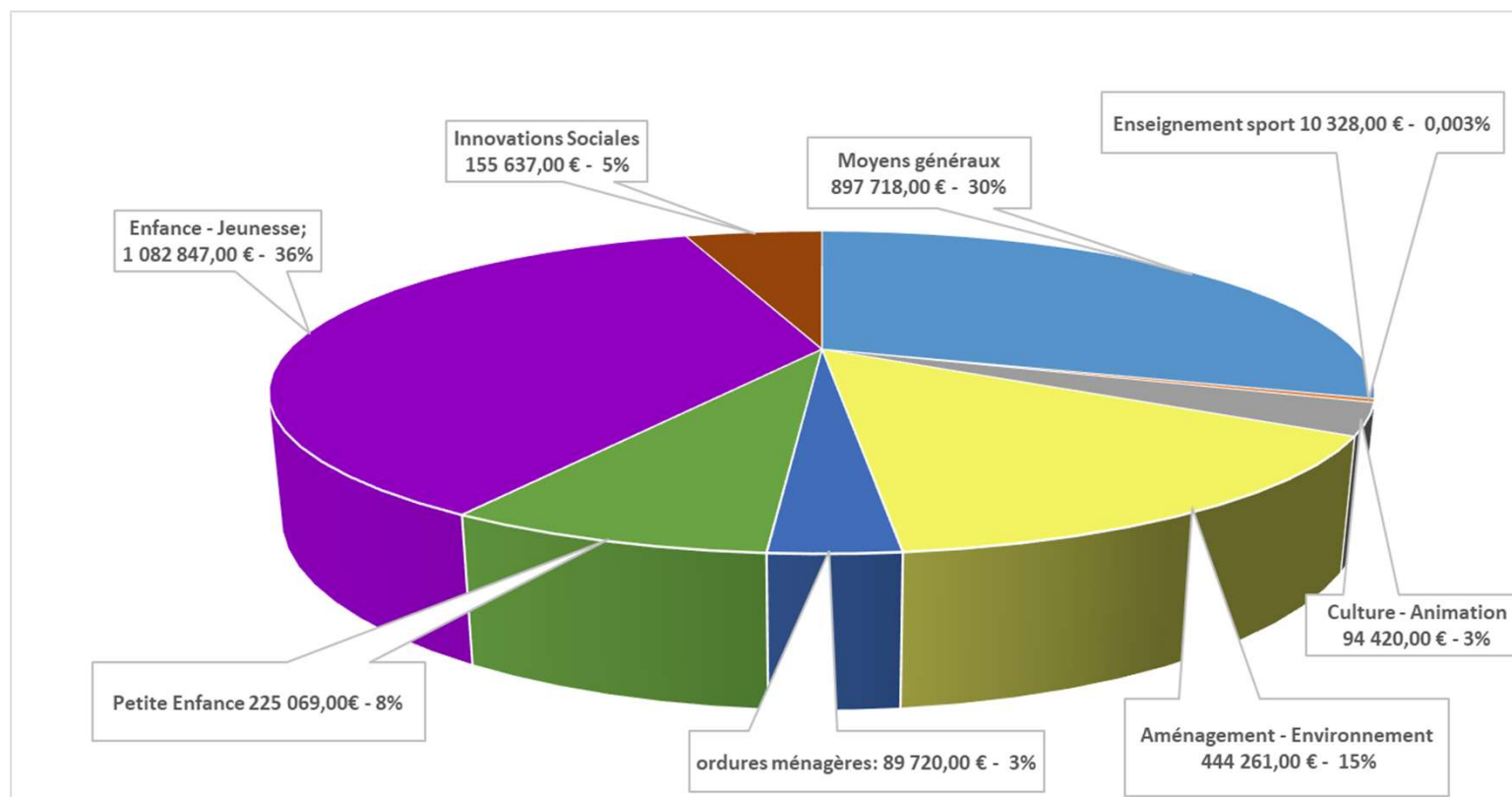
dépenses de fonctionnement : 10 420 000 € répartition par fonction



Charges de personnel : 3 000 000 € répartition par fonction



Baisse de 5,70 % des charges de personnel
par rapport au CA 2020 (en valeur absolue = 3 181 627 €
soit 2 774 308 € + 407 319 €)



Les effectifs

75 agents au 31/12/2020

67 agents au 01/01/2021

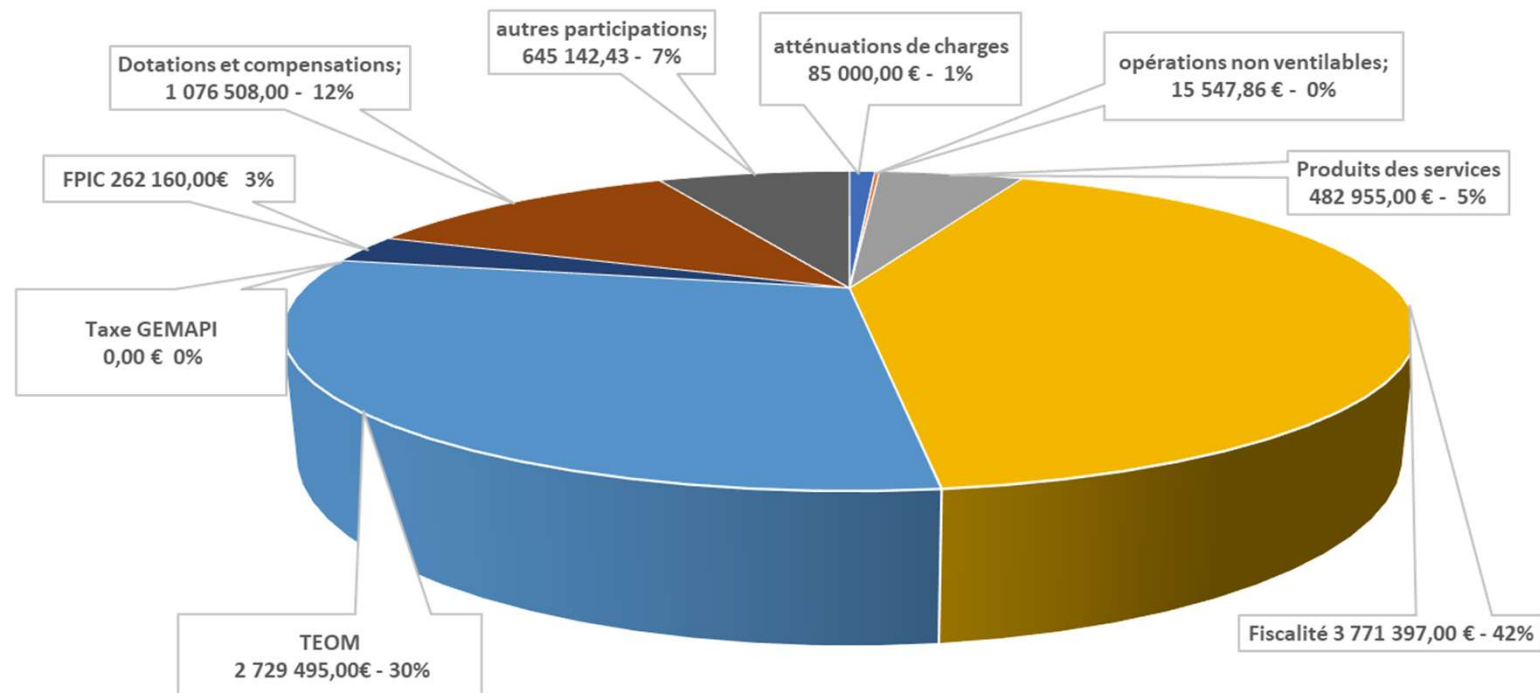
Répartition des recettes de fonctionnement par Fonction

	Fonctions	F0		F3	F2 Sport	F4 Sport	F4	F4	F5	F6	F6	F8	F8	F8	F9	TOTAL
Chapt	intitulé	01 non ventilable	moyens généraux	Culture	Sport scolaire	Sport autre	Jeunesse	Enfance	Social	Petite Enfance	services populat	Ordures ménagères	Eau/envirmt	Urbanisme	Economie	BP 2021
013	atténuation de charges		85 000,00													85 000,00
70	produits des services		13 800,00	28 580,00	13 030,00		6 000,00	235 500,00		9 480,00		18 965,00	20 000,00	127 600,00	10 000,00	482 955,00
73	impôts et taxes	4 033 557,00										2 729 495,00				6 763 052,00
74	dotations subventions participat°	1 076 508,00		10 500,00			2 000,00	198 002,43		100 140,00	60 000,00	269 800,00				1 716 950,43
75	autres produits de gestion		4 700,00													4 700,00
77	produits exceptionnels															0,00
042	opérations d'ordre entre section	9 013,18										5 589,80	944,88			15 547,86
002	excédent reporté	1 351 794,71														1 351 794,71
	TOTAL	6 470 872,89	103 500,00	39 080,00	13 030,00	0,00	8 000,00	433 502,43	0,00	109 620,00	60 000,00	3 023 849,80	20 944,88	127 600,00	10 000,00	10 420 000,00
		6 574 372,89					441 502,43				169 620		3 172 394,68			

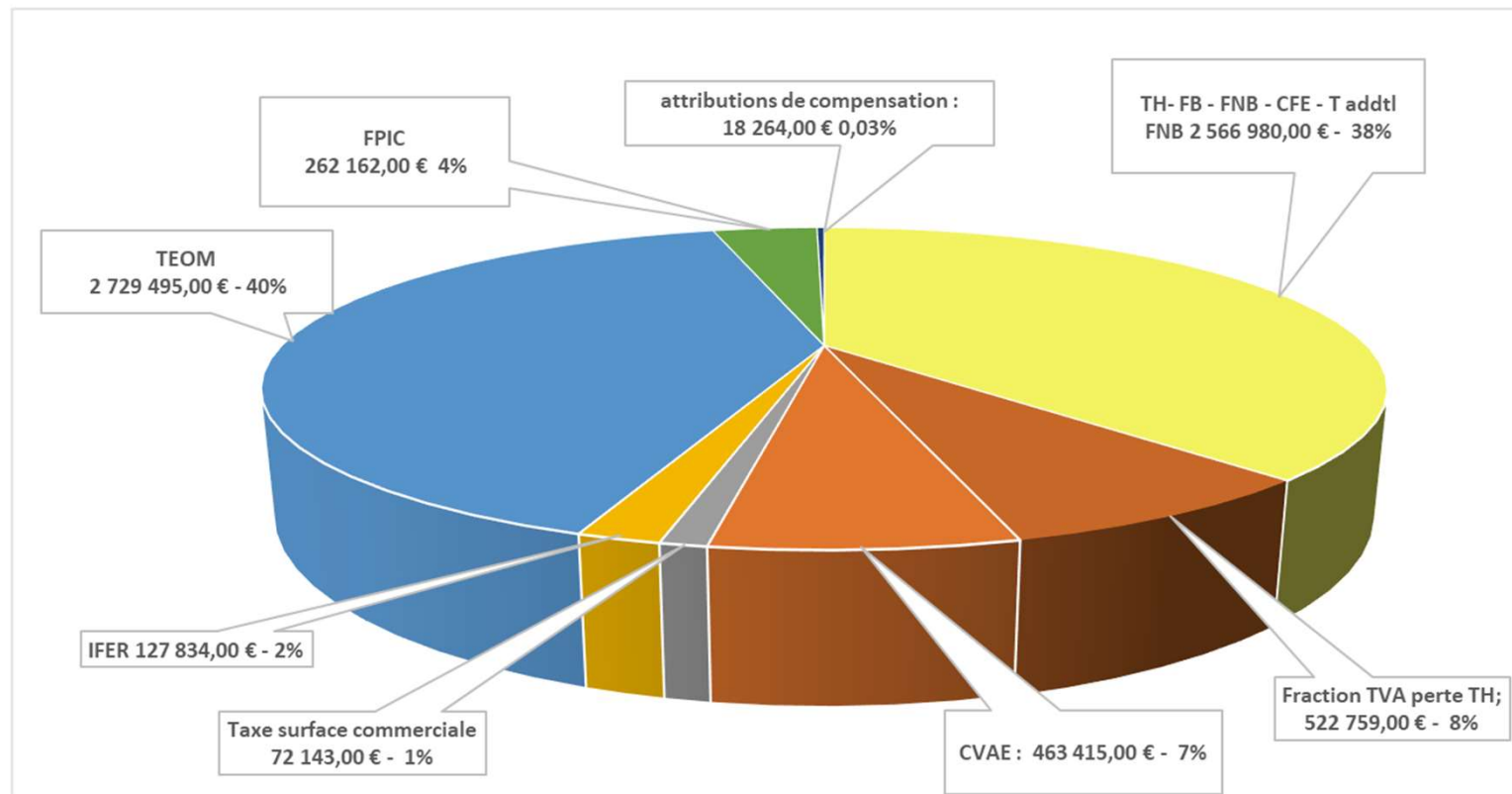
Total recettes de fonctionnement avec reprise de l'excédent reporté (1 351 794,71) = 10 420 000 €

- ⇒ **Chapitre 013** : remboursements des rémunérations et charges du personnel en arrêt maladie par la CPAM et l'assurance statutaire. Les remboursements attendus du CIGAC et de la CPAM sont provisionnés à un niveau inférieur au CA 2020.
- ⇒ **Chapitre 70** : ce chapitre comprend les produits versés par les familles ou les collectivités pour l'usage des divers services (halte garderie, ALSH, Jeunesse, École de Musique, sport), produits versés par les Communes pour le service ADS, le service périscolaire du matin et du soir, le temps méridien, le service de l'équipe verte, par les budgets annexes pour la mise à disposition de personnel, par des administrés pour Servi+
- ⇒ **Chapitre 73** : produits de la fiscalité, versement de la fraction de TVA au titre de la réforme de la TH, les attributions de compensation négatives, le FPIC, le produit de la TEOM est arrêté à la somme de 2 729 495 €, aucun produit n'est levé pour la GEMAPI en 2021
- ⇒ **Chapitre 74** : diminution des recettes en 2021 au titre de certaines participations suite à la régularisation de dossiers des années antérieures ayant généré des recettes supplémentaires en 2020 (éco organismes). La participation au titre du CEJ est également réduite suite à la baisse de l'activité sur l'année 2020 ainsi que celle du Centre Social dans l'attente de la définition des objectifs.

recettes de fonctionnement (hors reprise excédent):
9 068 205,29 €
répartition par chapitre



recettes de fonctionnement : 6 763 052 €
chapitre 73 – Impôts et taxes



la Fiscalité et les allocations compensatrices

rappel des taux 2020

Taxe d'habitation : 6,20%

Foncier Bâti : 5,440 %

Foncier non bâti : 11,06 %

C.F.E : 23,25 %

taux 2021 maintenus

Foncier Bâti : 5,440 %

Foncier non bâti : 11,06 %

C.F.E : 23,25 %



Produits de la fiscalité (hors TEOM et FPIC) et des allocations compensatrices

2020 : 5 039 230 €

2021 : 3 965 846 €

Baisse de 21,3 % (1 073 384 €) due à la réforme de la taxe d'habitation

	référence État 1259 notifié - année 2021		
	Bases état 1259	TMP	produits
Taxe foncière bâti	21 587 000,00	5,440%	1 174 333
TF non bâti	1 551 000,00	11,06%	171 541
			1 345 874
C.F.E	4 052 000,00	23,25	942 186,00
	Total produit fiscalité directe locale		2 288 060

Les subventions et participations

- au CIAS : 31 825 € (chapitre 65)
- au budget annexe SPANC : 23 000 €
(année 2/4)
Inscrite au chapitre 012

Les opérations financières

- au budget annexe de la ZA Évry :
73 531,68 €
Dépenses d'investissement



Service Ordures ménagères

Dépenses Fonctionnement		2018	2019	2020	2021		Recettes Fonctionnement		2018	2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	1 990 266,01	2 349 131,16	2 736 801,32	2 668 910,00	70	Vente de produits et services	2 352 040,19	281 925,60	17 701,35	18 965,00	
65	autres charges de gestion	15 856,31	0,04	52 367,73	75 000,00	73	TEOM		3 289 906,00	2 677 234,00		
012	Charges de Personnel	1 047 015,95	1 051 775,38	126 390,90	89 720,00	74	subventions d'exploitation	148 482,08	8 552,56	314 616,43	269 800,00	
042	opération d'ordre	238 065,76	145 000,00	145 386,67	91 029,48	75	autres produits de gestion			52 554,00		
66	charges financières (intérêts)	29 830,15	53 693,68	33 028,15	29 082,93	77	autres produits exceptionnels	16 932,01		11 516,76		
67	charges exceptionnelles	20 467,53	18 079,71	1 472,96	5 000,00	042	quote part subv investsmt	75 658,33	7 384,00	7 384,05	5 590,00	
	Total dépenses F	3 341 501,71	3 617 679,97	3 095 447,73	2 958 742,41		Total recettes F	2 593 112,61	3 587 768,16	3 081 006,59	294 355,00	
	Dépenses Investissement						Recettes Investissement					
16	Capital des emprunts	109 071,02	90 437,99	120 530,00	111 340,00							
21	Immobilisations			13 600,00	37 800,00							
042	quote part subv investsmt	75 658,33	7 384,00	7 384,05	5 590,00	041	opération d'ordre	238 065,76	145 000,00	145 386,67	91 029,48	
	Total dépenses I	184 729,35	97 821,99	141 514,05	154 730,00		total recettes I	238 065,76	145 000,00	145 386,67	91 029,48	
	Total dépenses		3 715 501,96	3 236 961,78	3 113 472,41		Total Recettes		3 732 768,16	3 226 393,26	385 384,48	
	Solde		17 266,20	-10 568,52	-2 728 087,93							
	Produit appelé (art 7331)				2 729 495,00							
	Taux TEOM		15%	12,71%	12,24%							
				12,01%	12,89%							

le produit de TEOM à lever est arrêté à la somme de 2 729 495 € inscrits art 7331 – recettes de fonctionnement

Taux de TEOM	C 0,5	C 1
Bases	13 236 072	8 606 676,00
Taux 2021	12,24%	12,89%

pour mémo, le taux de TEOM était de 12,01 pour les communes en C0,5 et 12,71 pour les communes en C 1

Section d'investissement : équilibrée à 2 378 115 €

Les recettes

d'investissement comprennent :

- le remboursement de FCTVA

226 591,25 €

- Subventions et dotations d'équipement pour 236 800 €

- Les amortissement (opération d'ordre)

201 500 €

L'excédent d'investissement reporté :

1 695 423,75 €

		RAR 2020	descriptif	BP 2021	descriptif
	F1 : Moyens des services	27 000,00	matériel de bureau/informatique	44 500,00	licences/ matériel de bureau/informatique/équipements visio
	F1 : parc automobile				
	F1 : bâtiments publics	38 136,00	travaux atelier technique et Siège CCYN dont toiture	85 000,00	travaux atelier technique et Siège CCYN dont toiture, plan d'évacuation
	F3 : Culture			1 000,00	instrument
	F4 : enfance -jeunesse et sports			28 000,00	4 000 pour Enfance/Jeunesse/matériel sportif - 24 000 : AMO BAN
	F6 : services aux familles	800,00	matériel RAM	7 550,00	matériel divers pour les services petite enfance et postes MSAP
	F8 : environnement - aménagement du territoire	266 510,00	PLUi et PCAET	461 400,00	fibre 455 400, licence urbanisme : 6000
	F8 : ordures ménagères			37 800,00	acquisition de bacs et renouvellement PAV + acquisition d'un véhicule pour Servi+
	F9 : économie/tourisme	50 000,00	subventions pour Fonds de solidarité	854 700,00	travaux requalification halte fluviale Pont sur Yonne et aménagement des rives de l'Yonne
	sous total	382 446,00		1 519 950,00	
	dépenses non affectées	45 150,00	ZA Évry	430 569,00	amortissements (15 547,86) - dette en capital (260 120) - ZA Évry - : 28 381,68 - 126 519,46 € de dépenses imprévues
	total dépenses investismt	427 596,00		1 950 519,00	2 378 115,00
	Recettes réelles	17 800,00	subventions	463 391,25	FCTVA et subventions
	dépenses non affectées			1 896 923,75	amortissements (201 500) - excédent reporté : 1 695 423,75
	total recettes investismt	17 800,00		2 360 315,00	2 378 115,00

Structure et gestion de la dette



La capacité de désendettement* de la

CCYN est de **2,20 ans** (0,93 an en 2019).

La moyenne pour les CC à FPU est de 3,3 ans.

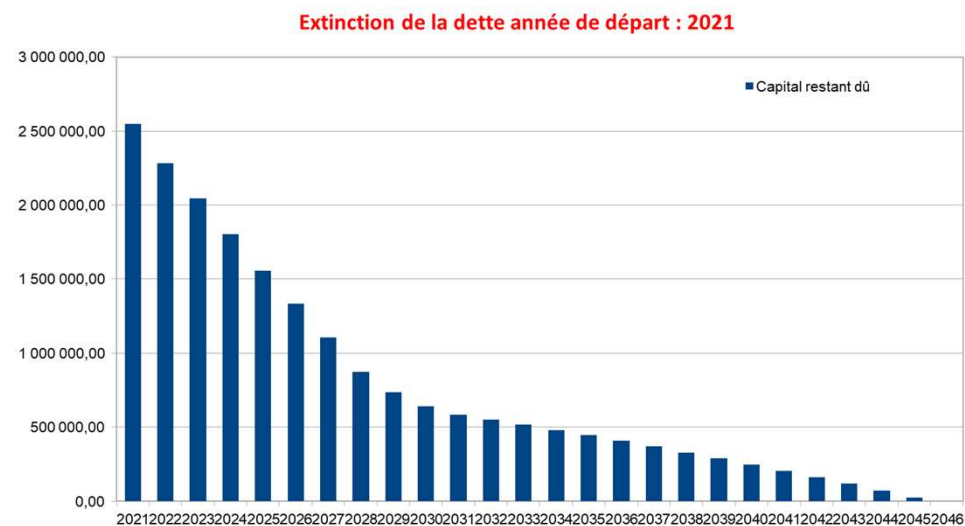
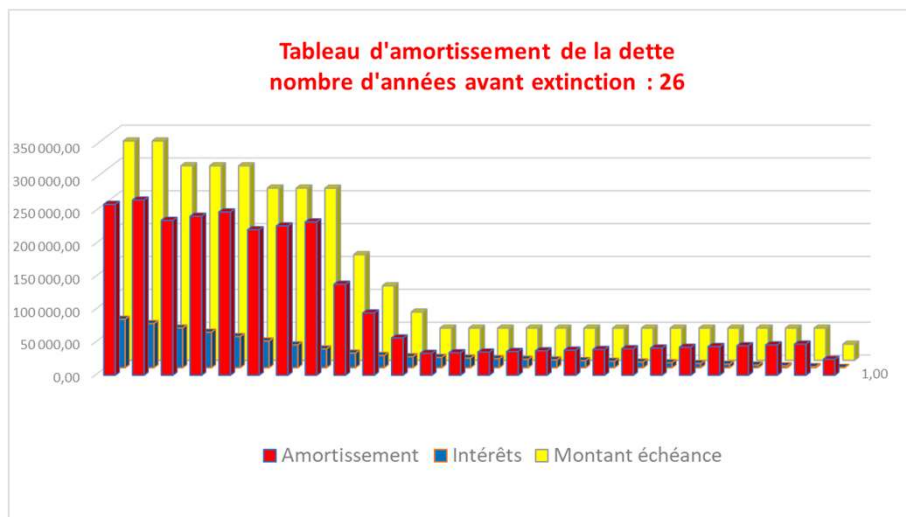
L'objectif de capacité de désendettement de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 est fixé à 12 ans.

* Encours de la dette/épargne brute

état de la dette au 1er janvier.....	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû	3 382 119,28	3 085 896,44	2 808 303 €	2 548 725
Annuité	88 775,84 (intérêts)	80 791 (intérêts)	73 780 (I)	67186,29 (I)
	296 222,84 (capital)	277 594 (capital)	260 118 (C)	266642,6 ©
Nombre d'emprunts	14	13	11	9

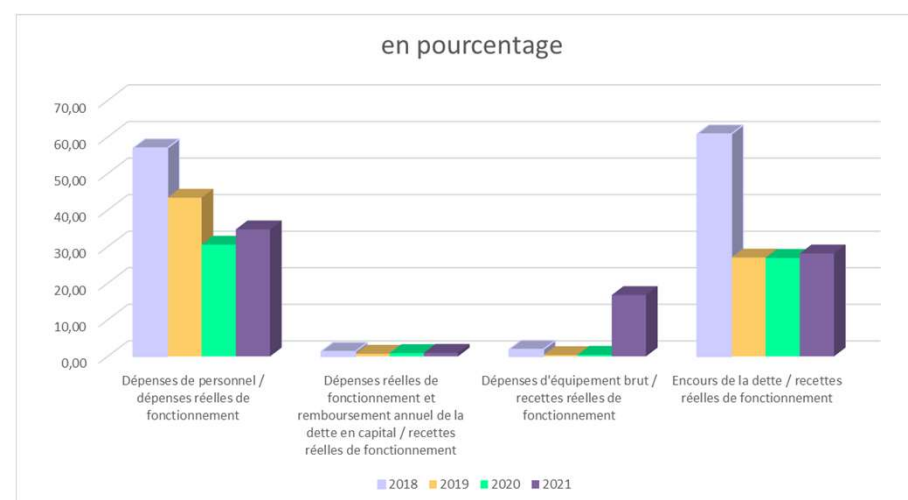
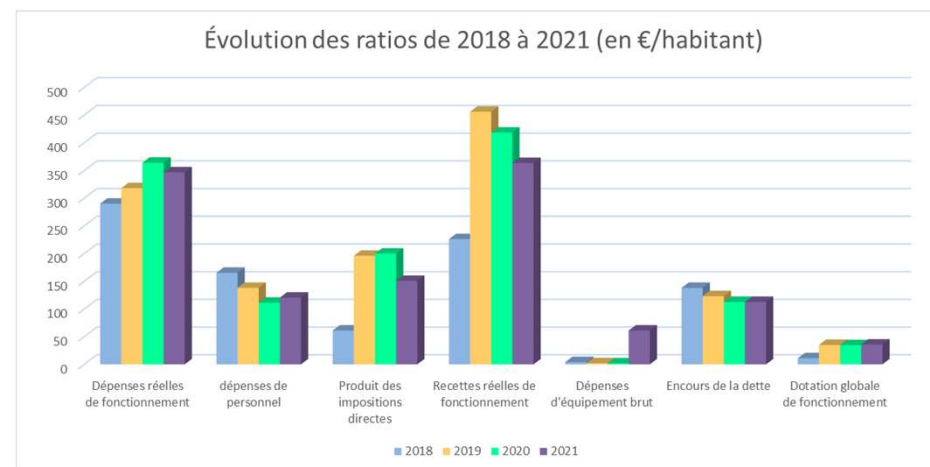
Ces emprunts ont été contractés auprès de 3 organismes bancaires différents :

Dette par prêteur : Caisse d'Épargne : 87,88 % - CLF : 10,04 % - Crédit Mutuel : 2,14 %



Les ratios

	2018	2019	2020	BP 2021
ratios	ratios €/habitant	ratios €/hab	ratios €/hab	ratios €/hab
	2018	2019	2020	2021
Dépenses réelles de fonctionnement	290	318	363,95	346,54
dépenses de personnel	165	138	111,23	120,39
Produit des impositions directes	61	196	199,89	150,62
Recettes réelles de fonctionnement	226	456	418,23	363,30
Dépenses d'équipement brut	4	2	1,86	61,00
Encours de la dette	138	123	112,62	102,28
Dotation globale de fonctionnement	11	35	34,59	35,76
ratios	en %	en %	en %	en %
	2018	2019	2020	2021
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,99	43,40	30,56	34,74
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	134,59%	73,82%	90,43%	99,04%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1,91	0,37	0,44	16,79
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	60,83	27,05	26,93	28,15



Le budget annexe SPANC

BP 2021	section d'exploitation	section d'investissement
Dépenses dont reprise du déficit 2020 de 90 741,96 €	103 000,00	0,00
Recettes	51 170,00	4 054,56
présentation BP en déficit	-51 830,00	

à noter

- Prévisions de 150 contrôles à réaliser - facturation des pénalités
- 2^{ème} année de reversement de la participation de 23 000 €

Le budget annexe de l'aérodrome

BP 2021	section d'exploitation	section d'investissement
Dépenses	115 400,00	0,00
Recettes	115 400,00	82 965,00

Budget actualisé suite :

- à la Commission consultative Paritaire de Gestion de l'aérodrome
- aux informations transmises par la DGFIP sur le dossier de la taxe foncière

Prévu au budget 2020 des crédits pour :

- Entretien de la route
- Compactage piste

Budget annexe de la ZA Évry

BP 2021	section de fonctionnement	section d'investissement
dépenses	983 410,00	1 039 953,36
Recettes	983 410,00	1 039 953,36

La budget de la ZA s'équilibre par une subvention versée par la CCYN destinée à couvrir le déficit de 73 531,68 € ainsi que le remboursement des intérêts de l'emprunt en cours

Consolidation des budgets primitifs 2021 de la CCYN

Budgets de la CCYN	Fonctionnement		Investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Budget principal	10 420 000	10 420 000	2 378 115	2 378 115,00
SPANC	103 000	51 170	0	4 054,56
Aérodrome	115 400	115 400	0	82 965,00
Zone d'activités d'Évry	983 410	983 410	1 039 953,36	1 039 953,36
Total	11 621 810	11 569 980	3 418 068,36	3 505 087,92